



Chères / Chers collègues,

Avant tout nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025 pour vous et vos proches !

Nous espérons également que cette nouvelle année, la première du SMO SYV (Seine et Yvelines Voirie), soit l'occasion d'améliorations concrètes et appréciables de vos conditions de travail.

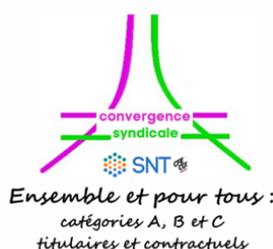
Plus que jamais, dans ce nouveau contexte, notre ambition est de rester à votre écoute et de continuer à soutenir vos intérêts.

Nos positions et points soulevés au dernier CST (Comité Social Territorial) et à sa F3SCT (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail) de l'EPI 78-92 (fin 2024)

- **Notre position sur le volet Prévoyance de la Protection Sociale Complémentaire : nous avons voté contre le projet présenté** notamment pour les raisons suivantes :
 - La faiblesse de la participation de la collectivité (12 euros), alors que l'accord collectif national du 11 juillet 2023 entre la coordination des employeurs territoriaux et les organisations syndicales porte sur une participation minimale de 50 % de l'employeur (du montant de la cotisation au contrat) ;
 - Un écart de tarif de cotisation entre les agents du Département des Yvelines et ceux de l'EPI : pour la même couverture assurantielle, le taux (formule de base) appliqué aux agents des Yvelines est de 2,05%, alors que celui appliqué aux agents de l'EPI est de 2,37%, ce qui représente, par exemple, un surcout mensuel de la cotisation de plus de 6 euros pour un agent de l'EPI dont la rémunération mensuelle serait de 2 000 euros.
- **Les principaux points que nous avons soulevés à la F3SCT :**
 - Une meilleure prise en compte des Risques Psycho-Sociaux dans le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) ;
 - Des problèmes de réservation et de disponibilité des voitures de service ;
 - A Benoit Frachon : installation du contrôle d'accès (manque d'information) ; Qualité de l'air (demande d'évaluation du fait de la proximité de l'A86) ; Qualité de l'eau (manque d'information sur les derniers contrôles) ; Douche (souhait de la mise à disposition de douches pour les agents).

Le rappel de nos principales attentes quant au SMO SYV (Seine et Yvelines Voirie) :

- Une harmonisation par le haut des primes et des avantages sociaux (tickets restaurants ; mutuelle ; prévoyance ...) entre les agents du SYV et par rapport à leurs collègues des Départements ;
- La révision du règlement du temps de travail et notamment de la charte de télétravail ;
- Des moyens plus performants et plus agiles pour exercer nos missions, avec une simplification des procédures diverses (usages des véhicules de service, remboursement des déplacements, procédures de recrutement, formations, communications internes ...). **A ce titre nous réitérons nos souhaits d'amélioration de la communication interne auprès des agents.**



Vos représentants
Convergence Syndicale
à votre service

Pour nous joindre : 07 63 59 67 13 ou syndicat_convergence-epi@epi78-92.fr